

Lyon, le 23 mai 2025

Communiqué de presse

Explosions de bonbonnes de protoxyde d'azote dans l'usine de traitement et valorisation des déchets UTVE Lyon Sud : La Métropole de Lyon alerte sur les dégâts causés par l'utilisation du « gaz hilarant »

Depuis plusieurs années, le protoxyde d'azote est détourné de son usage initial médical ou alimentaire pour être utilisé comme « gaz hilarant ». Cette pratique a des conséquences graves sur la santé mais elle cause également d'importants dégâts dans les usines de traitement des déchets à travers la France, y compris à l'UTVE Lyon Sud, qui traite les ordures ménagères. Ces dégâts entraînent des arrêts temporaires de l'usine, des coûts financiers élevés, estimés entre 100 000 € et 150 000 € pour chaque incident, et des risques pour la sécurité des agents.

La recrudescence de l'utilisation du protoxyde d'azote engendre des **dégâts considérables** sur les fours d'incinération des déchets ménagers. Les fours ne résistent pas aux explosions de bonbonnes de protoxyde d'azote qui atteignent jusqu'à 5kg. Depuis le début de l'année 2025, l'usine Lyon Sud a été contrainte d'effectuer déjà 4 arrêts techniques en raison de ces explosions, avec 3 à 5 jours d'arrêt de fours pour chaque incident. **Les frais de réparation s'élèvent à plus de 100 000 €** pour chaque incident.

L'utilisation du protoxyde d'azote peut avoir des **conséquences grave sur la santé**. Les signalements d'intoxications lié à l'usage du « gaz hilarant » ont explosé depuis 5 ans. Cette utilisation engendre aussi **des dangers et risques majeurs pour les personnes travaillant à proximité des fours** (souffle d'explosion, éclatement des hublots de fours...).

Pour rappel, les bonbonnes ne doivent en aucun cas être jetées dans les bacs à ordures ménagères ou dans les bacs de tri, mais déposées à la déchèterie.

[Trouver une déchèterie ici.](#)